



PROGRAMME DU SYSTÈME QUALITÉ DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
Appui à la mise en œuvre de la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQUAL)
Financé par l'Union européenne

PROGRAMME DU SYSTÈME QUALITÉ DE L'AFRIQUE DE L'OUEST
Appui à la mise en œuvre de la Politique qualité de la CEDEAO (ECOQUAL)
Financé par l'Union européenne

Projet No. 140203

Rapport d'exécution

Période : 29 août 2015 - 28 Août 2016

Préparé par :

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Responsable du Programme:

Bernard BAU (PTC, TII)

Septembre 2016

Programme mis en œuvre par l'ONUDI

Figures and tables	3
List of Annexes	3
Liste des abréviations	3
Introduction	6
I. Etat de la mise en œuvre du Programme	7
B. Mise en œuvre des activités techniques	12
C. Communication et visibilité	13
D. Les principales réalisations du Programme	14
II. Partenariat et monitoring du programme	20
A. Partenariat et Synergies	20
B. Suivi-évaluation des projets	21
III. La dimension genre	22
IV Rapport Financier	24
V. Challenges et mesures d'atténuation	28
A. Un espace suffisant pour la CTCR du Programme	28
B. Instabilité du personnel permanent du Programme	28
C. Renforcement des capacités des CTN	28
D. Sécurité de l'équipe Programme	29
Conclusion	30

Figures and tables

Tableau 1: Liste des assistants des Coordonnateurs Techniques Nationaux (Cabo Verde, Côte d'Ivoire, la Guinée, la Guinée Bissau et Togo)

Graphique 1: Taux d'exécution par objectif spécifique

Tableau 3: État de la mise en œuvre par résultat (À la fin Août 2016)

Graphique 2: Dimension genre

Tableau 4: Vue d'ensemble sur la répartition des dépenses

Graphique 3: Taux d'exécution financières par objectif spécifique

Tableau 5: Présentation détaillée des dépenses par résultat

List of Annexes

Annexe 1: Rapport de la 4e réunion du Comité de pilotage du PSQAO-Avril 2016 Lomé

Annexe 2: Mesures clés pour l'accélération du taux de l'exécution du PSQAO

Annexe 3: Chronogramme des activités, Septembre-Août 2017

Annexe 4: Budget révisé du PSQAO- Mesures d'accélération 2016

Annexe 5: Mesure des progrès- Note explicative

Annexe 6: Tableau 2: État de mise en œuvre des activités techniques (en fin Août 2016)

Annexe 7: Organigramme de l'unité de gestion du Programme

Liste des abréviations

CTP	Conseiller Technique Principal
CE	Commission européenne
ECOQUAL	Politique régionale de la qualité de la CEDEAO
ECOSHAM	Système et procédures d'harmonisation des normes de la CEDEAO
CEDEAO	Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest
FAFA	Accord cadre financier et administratif entre la CE et les Nations Unies
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
ISO	Organisation internationale de normalisation
ONN	Organisme national de normalisation
CTN	Conseiller technique national
CTNC	Cellule technique nationale de coordination
NQIP	Programme d'Infrastructure Qualité du Nigeria
PTB	Physikalisch-Technischen Bundesanstalt
CRP	Comité régional de pilotage
CPR	Comité de pilotage restreint
CTCR	Cellule Technique de Coordination Régionale
SOAC	Système ouest-africain d'accréditation
SPS	Mesures sanitaires and phytosanitaires
TBT	Obstacles Techniques au Commerce
TBT	Programme Obstacles Techniques au Commerce
TRAQUE	Trade Related Assistance & Quality Enabling Programme
UE	Union européenne
ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le développement industriel
UEMOA	Union économique et monétaire ouest-africaine
OOAS	Organisation Ouest Africaine de la Santé
PQAO	Programme Qualité de l'Afrique de l'Ouest
PSQAO	Programme Système Qualité de l'Afrique de l'Ouest

Résumé du rapport

Le Programme Système Qualité d’Afrique de l’Ouest (Appui à la mise en œuvre de la Politique Qualité de la CEDEAO) est mis en œuvre par l’ONUDI depuis Septembre 2014. Entre fin Août 2015 et Août 2016, la mise en œuvre des activités techniques WASP a permis le rattrapage d'une partie du retard enregistré au début du programme.

Au cours de cette période d'un an, les activités suivantes ont été menées:

- La finalisation de la mise en place des Coordinations Techniques Nationales du PSQAO et l'organisation du lancement officiel du programme dans certains pays;
- Le développement, la mise à jour et l'adoption des politiques nationales de qualité dans les pays;
- L'étude sur la structure de l'infrastructure régionale qualité de la CEDEAO;
- L'appui à l'organisation des réunions d'harmonisation des normes régionales (ECOSHAM);
- La sélection de 40 organismes d'évaluation de la conformité qui devront être appuyés par le Programme (140 identifiés et évalués).
- La conduite d'une étude pour la mise en place d'une base de données intégrant des données sur l'infrastructure qualité et l'industrie;
- L'harmonisation des critères et des formations d'experts pour la réalisation de la CEDEAO et des Prix nationaux de qualité;
- Les formations de 259 experts dans plusieurs domaines techniques (ISO 9000, ISO 17020 et ISO 22000);
- La mise à jour et la mise en œuvre de la stratégie de communication et le développement du site Web du programme;
- Les formations de 224 journalistes dans 16 pays.

Le WASP a également fait l'objet d'une mission de suivi (ROM) de l'UE du 30 Août au 8 Septembre 2015.

En fin Novembre 2015, après avoir atteint 73% de la première tranche en termes de dépenses, l'ONUDI a demandé la deuxième tranche du budget du Programme à l'UE. Cette seconde tranche a été reçue en Mars 2016.

Les progrès réalisés dans la mise en œuvre du programme peuvent être évalués sur la base des dépenses effectuées qui s'élèvent à un total de 3, 126,389.67 EUR (y compris les coûts indirects) en date du 31 Août 2016, représentant 70% des première et deuxième tranches (EUR 4,446,127.00) et 48% du budget total de l'action (EUR 6.548.049). À la fin Août 2015, ce taux comptait pour seulement 18% du budget total. Cela montre une augmentation de 30% par rapport à la deuxième année de mise en œuvre du Programme.

Les recommandations de la réunion du Comité de Pilotage tenue en Août 2015 à Abuja visant à accroître le budget alloué à l'harmonisation des normes (ECOSHAM) et à la visibilité du programme, ont conduit à une modification de l'accord de contribution. Malgré les progrès réalisés dans la mise en œuvre du Programme, la dernière réunion du comité de pilotage principalement a recommandé à l'ONUDI de proposer des mesures qui permettraient d'accroître encore plus le taux d'exécution afin d'assurer un taux maximal d'exécution financière à la fin de la première phase.

Introduction

Conformément à la Politique Industrielle Commune de Afrique de l'Ouest (WACIP) et la Politique Régionale Qualité de l'Afrique de l'Ouest (ECOQUAL), le Programme Système Qualité d'Afrique de l'Ouest (PSQAO) a été développé pour répondre aux besoins de la région en termes de normalisation, d'assurance qualité et de promotion, d'accréditation, d'évaluation de la conformité et de métrologie. À cet égard, le programme actuel se focalise sur la mise en place des structures régionales telles que définies par la réglementation de la CEDEAO C / REG.19 / 12/13 portant adoption du schéma de l'Infrastructure Qualité Régionale. La mise en œuvre du Programme Système Qualité Afrique de l'Ouest a commencé en fin Septembre 2014 pour une durée de trois ans pour la première phase. Originellement, les actions du programme ont consisté à 4 objectifs spécifiques et 16 résultats afin de mettre en place, au niveau régional, les organismes et les services d'infrastructure qualité nécessaires pour le développement industriel en Afrique occidentale.

Ce cinquième rapport présente les développements récents, les actions entreprises et les résultats obtenus par le Programme depuis la dernière réunion du comité de pilotage tenue le 14 Août 2015. Il vise également à fournir les informations nécessaires aux participants de la cinquième réunion du Comité de pilotage régional prévue pour le 18 Octobre 2016. Ce rapport sera structuré autour de 5 parties.

La première partie concerne l'état de mise en œuvre du Programme qui comprend les derniers développements en matière de gouvernance du Programme, de mise en œuvre des activités techniques, de communication et de visibilité mais également les principales réalisations du programme.

La deuxième partie du rapport fournit des informations sur les partenariats en cours et l'aspect suivi du projet, tandis que la partie suivante introduit des éléments relatifs à l'intégration de la question genre dans la mise en œuvre du projet.

La quatrième section présente les états financiers de la mise en œuvre du programme et un aperçu détaillé de la répartition des dépenses au 31 Août 2016.

La dernière partie présente les principaux défis et difficultés rencontrés dans la mise en œuvre du Programme

I. Etat de la mise en œuvre du Programme

A. Gouvernance du Programme

1. Les réunions du comité de pilotage

Deux réunions du Comité de pilotage ont eu lieu au cours de la deuxième année de mise en œuvre du programme.

a) La Troisième réunion du Comité de Pilotage

La troisième réunion du comité de pilotage a eu lieu le 28 Août, 2015 la délégation de l'Union européenne à Abuja, au Nigeria, avec la participation de représentants des deux Commissions des Organisations Régionales (CEDEAO et UEMOA) et de l'ONUDI.

Les principales conclusions et recommandations de cette troisième réunion étaient les suivantes:

- Un accord de principe sur certaines modifications d'activités et modification de l'enveloppe budgétaire (notamment pour l'harmonisation des normes) demandées par la Commission de la CEDEAO.
- La recommandation faite à l'Union européenne et l'ONUDI de préparer un Avenant à la Convention de contribution en conséquence.
- L'adoption d'un calendrier d'activités mis à jour pour la deuxième année de mise en œuvre du Programme (septembre 2015 - août 2016).
- La recommandation d'ajouter un représentant du secteur privé au sein du Comité de pilotage.

En outre, les deux Commissions (CEDEAO et UEMOA) ont informé les participants qu'ils vont bientôt signer un mémorandum de coopération sur les questions de qualité.

b) La quatrième réunion du Comité de Pilotage

Le quatrième a été organisé à Lomé (Togo) en Avril 14e 2016. Les participants étaient des représentants des délégations de l'UE au Nigeria et au Togo, Commission de la CEDEAO, Commission UEMOA et de l'ONUDI.

Au cours de la réunion, les participants ont discuté principalement de la mise en œuvre des recommandations formulées par la troisième réunion du comité de pilotage, de l'exécution du programme et du chronogramme 2016. Cette réunion a permis de souligner les points suivants:

- Toutes les recommandations reçues au cours de la dernière réunion du comité de pilotage ont été traitées.
- Une amélioration tangible du taux de mise en œuvre a été relevée. Toutefois, compte tenu de la période restante pour l'exécution du Programme, le Comité s'est demandé si le budget alloué sera entièrement utilisé à la fin de la première phase. Les participants ont formulé les recommandations suivantes:
 - Partager les critères de sélection des organismes évaluation de la conformité avec les membres du Comité de pilotage du Programme.
 - L'ONUDI devra proposer des mesures visant à augmenter le taux d'exécution du Programme et veiller à ce que le maximum du budget alloué soit utilisé. Ces mesures devront être transmises aux membres du comité de pilotage du Programme.
 - L'ONUDI devra prendre des mesures pour stabiliser l'équipe du programme.

Un accord devrait être signé entre le PTB et l'ONUDI pour l'exécution des activités techniques liées à la métrologie.

2. Avenant à la convention de contribution

La phase de démarrage du programme a mis en évidence la nécessité d'adapter certaines activités afin de proposer des réponses appropriées aux besoins des bénéficiaires du programme

Par conséquent, un ajustement budgétaire du PSQAO était nécessaire ; celui-ci a été proposé en décembre 2015 sur la base des principales raisons suivantes :

- La Commission de la CEDEAO a formulé une demande pour la mise en œuvre de toutes les activités concernant la formulation et l'adoption de normes régionales au

cours des deux premières années d'exécution, conduisant à une augmentation du budget initial lié à ces activités.

- Le soutien à l'élaboration ou la mise à jour des Politiques Qualité Nationales, harmonisées avec la Politique régionale, est renforcé, compte tenu de l'importance de l'activité
- De plus, le coût d'acquisition d'ordinateurs et de matériel de reprographie pour l'élaboration de normes (CEDEAO + secrétariats techniques au niveau des pays) est plus élevé que prévu.
- Afin d'examiner le nouveau budget prévisionnel lié à la stratégie de communication et en raison de la nécessité d'une plus grande visibilité exprimée par la Commission de la CEDEAO, l'Union européenne et les pays à travers le Comité Régional de Pilotage, le budget consacré à la visibilité du Programme devait être plus conséquent.

L'examen de ces besoins et ces changements a conduit à une révision du cadre logique, du calendrier d'activités et de la structure du budget de la première phase.

En outre, la Commission de la CEDEAO a demandé à ce que la mise en œuvre de toutes les activités relatives à la formulation et l'adoption de normes régionales soient mises en œuvre au cours des deux premières années conduisant ainsi à une augmentation du budget initial lié à ces activités.

Par conséquent, une modification de la convention de contribution était nécessaire. Elle fut demandée en Décembre 2015. En Mars 2016, la convention de contribution amendée a été signée par l'UE et l'ONUDI.

3. Les mesures clés d'accélération du Programme

Conformément à la requête la quatrième réunion du Comité de Pilotage, l'ONUDI a proposé des mesures clés pour améliorer le taux global de mise en œuvre du programme et assurer une utilisation maximale du budget d'ici la fin de la phase une. Ces mesures visent principalement à stabiliser l'équipe de l'unité technique de coordination régionale du projet, lancer les activités de mise en place des structures qualité de la CEDEAO, la mise en place de la base de données qualité et industrie, et améliorer la culture de la qualité au sein de la région à travers la mise en œuvre des activités liées aux Prix nationaux et CEDEAO de la qualité et celles liées à la marque de qualité de la CEDEAO.

Un tableau détaillé des mesures prioritaires visant l'augmentation du taux de mise en œuvre du PSQAO est attaché au présent rapport (annexe 2).

4. Rapports contractuels sur la mise en œuvre du Programme à l'UE

Conformément à la Convention de contribution initiale, l'ONUDI a transmis un rapport de mise en œuvre d'un an (28 août 2014 - 31 août 2015) à l'UE en décembre 2015.

De plus, dans le cadre de la demande de la deuxième tranche de financement, un rapport complémentaire qui couvre la période du 1er septembre 2015 à fin novembre 2015 a été préparé et envoyé à l'UE. Suite à cette demande, la deuxième tranche de financement a été transférée par l'UE à l'ONUDI en Mars 2016. Le présent rapport couvre la deuxième année de la mise en œuvre du PSQAO (29 Août 2015-28 Août 2016).

5. Coordination technique du Programme

a) Stabilisation de la Cellule Technique de Coordination Régionale

L'ONUDI a créé une Cellule Technique de Coordination Régionale (CTCR) basée à la Commission de la CEDEAO à Abuja, au Nigeria. Elle se compose d'un Conseiller Technique Principal (CTP), d'un expert international en normalisation et promotion de la qualité (à mi-temps), d'un expert international en évaluation de la conformité, métrologie et accréditation (mi-temps), d'un expert en communication et visibilité ainsi que d'un Assistant Régional de Programme.

Quelques changements ont eu lieu au cours de la période comprise entre la dernière réunion du Comité de pilotage en août 2015 et mars 2016.

- Le contrat de l'Assistant de Programme précédent n'a pas été renouvelé (démission pour occuper un nouveau poste dans son pays) ; Un nouvel Assistant de Programme a été recruté. Mais celui-ci a démissionné de la même manière ; Un Assistant de Programme temporaire a été recruté pour prendre en charge les fonctions du précédent.
- L'expert en normalisation et promotion de la qualité a été redéployé sur le terrain

- Le contrat de l'expert en visibilité et communication n'a pas été renouvelé (expert plus disponible pour un poste à temps plein à Abuja).
- Un nouvel Assistant de Programme a été sélectionné et engagé en janvier 2016 pour remplacer l'assistant précédent mais a démissionné quelques semaines plus tard pour un autre poste dans une autre organisation. En raison de l'importance de cette position, un assistant de projet temporaire a été embauché et son contrat a été reconduit.
- Assignation de l'expert précédemment en charge de l'accréditation, la métrologie et l'évaluation de la conformité au poste d'Expert Technique Principal (ETP). Toujours en charge de l'accréditation, il supervisera en plus un pool technique d'experts chargé de la mise en œuvre des activités dans chacun des principaux domaines techniques.
- Recrutement d'un expert en appui à la Direction de l'Industrie, notamment pour le Modèle d'harmonisation des normes de la CEDEAO (ECOSHAM).

Ces changements sont reflétés dans le nouvel organigramme de la CTCR (annexe 7).

b) Finalisation de la mise en place des Unités Nationales de Coordination Technique

Les Ministres nationaux en charge de la qualité (à l'exception du Nigeria) ont finalisé la mise en place des structures nationales de coordination. Au Nigeria, le PSQAO est appuyé par le Programme National d'Infrastructure Qualité (NQIP) pour la mise en œuvre des activités au niveau national.

En Guinée, le Coordonnateur Technique National précédent (M. Thierno Tafsir DIALLO) a été remplacé (pour des raisons administratives soulevées par l'ONUDI) par M. Salif KOIVOGUI, et un assistant au Coordonnateur Technique National a été recruté.

À l'exception de la Sierra Leone, le PSQAO a été en mesure de recruter les assistants des CTN dans tous les autres pays (voir tableau ci-dessous)

**Tableau 1 : Liste supplémentaire des Assistants des CTN
(Cap Vert, Côte d'Ivoire, Guinée, Guinée Bissau et Togo)**

PAYS	NOM	PRISE DE FONCTION
CAP VERT	Valter ROCHA	20 octobre 2015

CÔTE D'IVOIRE	Zore Toussaint Donation BAILLY	10 février 2016
GUINÉE	M'mahawa NIOKE	31 août 2015
GUINÉE BISSAU	Francisca Cesar FERREIRA	19 octobre 2015
TOGO	Fedjibe KOMBATE	9 novembre 2015

B. Mise en œuvre des activités techniques

Comme mentionné ci-dessus, le programme est divisé en quatre objectifs spécifiques. Le résumé des résultats par objectif spécifique est présenté ci-dessous.

1. Objectif spécifique 1 - Infrastructure Régionale Qualité

Le programme a développé et mis à jour les politiques de qualité nationales pour les 16 pays couverts par le programme. Parmi eux, 12 pays ont officiellement validé le projet de politique proposé (Burkina Faso, Cap Vert, Mali, Niger, Côte d'Ivoire, la Guinée Bissau, la Gambie, le Libéria, la Mauritanie, le Nigeria (dans le cadre du NQIP), le Sénégal et Togo) et l'un d'entre eux a officiellement adopté sa nouvelle politique nationale de la qualité (Mauritanie).

2. Objectif spécifique 2 - Normalisation

Une note de concept pour la mise en place d'une base de données des normes est disponible et un catalogue de normes régionales est en cours de développement par un expert régional.

Le programme a soutenu la Commission de la CEDEAO pour la participation à des réunions internationales sur la normalisation, pour l'organisation de réunions ECOSHAM (notamment pour la création de la commission d'harmonisation technique 6 liés au tourisme), pour l'organisation des réunions ministérielles de la CEDEAO et a entièrement équipée 5 (sur 6) secrétariats de CTH pour faciliter le développement et l'élaboration de normes régionales. Le

budget alloué à l'harmonisation des normes régionales est passé de 330.000 Euros à 677,800 Euros dans le cadre de l'avenant à la convention de contribution.

3. Objectif spécifique 3 - Accréditation des organismes d'évaluation de la conformité

Le programme a sélectionné les OEC à appuyer après une évaluation physique. Une stratégie pour soutenir les OEC a été élaborée et est actuellement mise en œuvre par le Programme. Il comprend un appui à l'accréditation de 30 laboratoires, l'organisation d'un test d'inter-comparaison au profit de laboratoires, l'appui à 16 organismes de certification et 16 organismes d'inspection. Cette assistance a déjà commencé avec les formations d'experts sur les normes ISO 17020 et ISO 17065 afin de renforcer l'expertise nationale et régionale.

4. Objectif spécifique 4 - Promotion de la qualité

Le programme a formé 225 experts nationaux sur la norme ISO 22000, appuyé l'adoption de critères harmonisés des Prix nationaux et régionaux de qualité et la formation des gestionnaires de secrétariat, auditeurs et superviseurs des Prix Qualité.

C. Communication et visibilité

1. Le développement et la mise en œuvre du plan de communication

La stratégie de communication a été mise à jour et validée par la CEDEAO. Il est actuellement mis en œuvre et coordonné par l'expert en communication.

Le PSQAO a finalisé l'organisation des cérémonies de lancement dans les autres pays, notamment en Côte d'Ivoire (26 novembre 2015) et au Togo (13 octobre 2015), afin de pour sensibiliser l'opinion publique et démarrer les activités du Programme.

Étant donné que la cérémonie de lancement globale du PSQAO a eu lieu au Nigéria en 2014 en présence de l'ensemble des parties prenantes, il n'était pas essentiel d'organiser à nouveau une cérémonie de lancement au niveau national.

La deuxième édition de la lettre d'information du PSQAO a été publiée en Novembre 2015 et la troisième édition en Mars 2016. La quatrième est prête pour diffusion auprès des contreparties.

2. Diffusion de matériel promotionnel

Au cours de cette deuxième année, certains supports de communication tels que des roll up, des brochures, des affiches et des carnets ont été imprimés et diffusés dans les pays.

Un modèle de site Web pour le Programme a été développé et validé par l'UE. Le site web est en cours finalisation. Des compte Facebook et Twitter ont été ouverts et sont actuellement gérés par l'expert en communication. Ces comptes sont destinés à partager des nouvelles et des photos sur les dernières activités menées dans le Programme.

3. Formation des professionnels de la communication sur la qualité

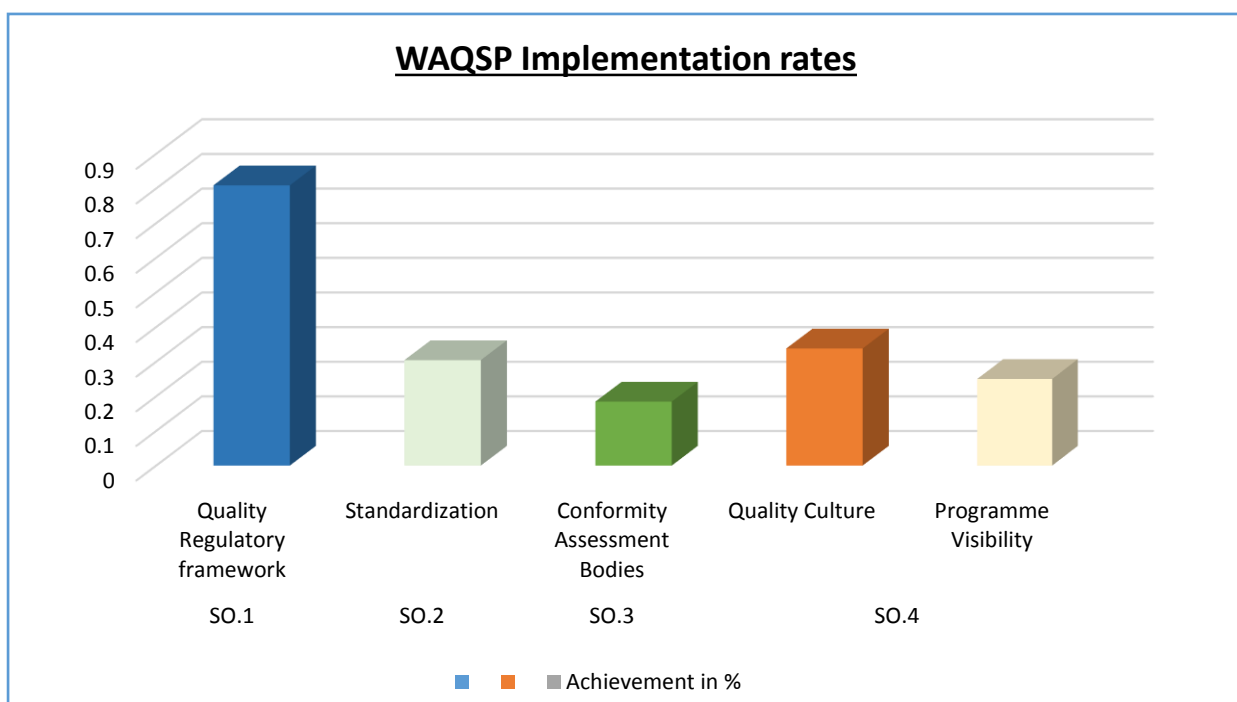
L'objectif général de cette activité était de sensibiliser les journalistes nationaux sur les questions liées à la qualité ainsi que les objectifs et activités du Programme. Ces formations ont également visé à leur fournir les outils nécessaires pour l'élaboration de reportages et articles de presse sur les questions liées à la qualité. Elles servent également à favoriser l'appropriation du PSQAO par les acteurs institutionnels et bénéficiaires opérationnels dans les pays.

D. Les principales réalisations du Programme

Le tableau ci-dessous montre le niveau d'exécution physique du Programme. En d'autres termes, ceci est une évaluation des progrès réalisés au stade actuel selon les indicateurs initiaux du Programme. La mise en place d'un cadre réglementaire étant nécessaire pour veiller à ce que toutes les mesures prises dans le programme soient faites en conformité avec ECOQUAL, le taux d'exécution le plus élevé est atteint dans le cadre du premier objectif spécifique. Le taux d'exécution de l'objectif spécifique 2 est plus faible car seulement 1 réunion de CTH a été organisée cette année au lieu de 4 comme initialement prévu. L'objectif spécifique 3 a un taux faible parce que la sélection des OEC et la finalisation de l'étude sur la mise en place de l'infrastructure régionale qualité ont pris du temps. De plus, l'expert initialement en charge de cet objectif spécifique a dû également prendre en charge les 3 autres, comme mentionné ci-

dessus. Les principales activités relatives à la culture qualité ont seulement commencé en janvier 2016 et cela peut expliquer le taux de 34% atteint dans le cadre de l'objectif spécifique concerné. Vu qu'il n'y avait pas d'expert en communication de janvier à juin 2016, le taux pour la visibilité est seulement d'environ 25%. Il apparaît que le taux d'exécution physique global est de 36% alors que le taux global d'exécution financière est de 48%. Cela est compréhensible en raison du lancement des activités techniques assez lourdes telles que les politiques nationales qualité, la sélection des OEC, l'étude pour la mise en place des structures de l'infrastructure qualité régionale et la mise en place des Prix qualité régionaux. Maintenant que toutes ces activités sont presque achevées, on prévoit une augmentation significative du taux d'exécution physique dans les prochains mois.

Graphique 1: Taux d'exécution physique par objectif spécifique



Le tableau 2 en annexe 6 fournit plus de détails sur les activités et les réalisations par objectif spécifique tandis que le tableau ci-dessous montre les progrès en termes de mise en œuvre, car elle permet la comparaison entre les indicateurs initiaux et les indicateurs obtenus à ce jour. Ce tableau montre également le taux d'exécution du programme compte tenu du poids financier de chaque résultat dans le budget total alloué aux activités techniques et de visibilité. Pour plus de détails sur la méthode de calcul utilisée pour estimer les taux d'exécution physique merci de consulter l'annexe 5 du présent rapport.

Tableau 3: État de la mise en œuvre par résultat (en fin Août 2016)

OUTPUTS	INDICATEURS INITIAUX	INDICATEURS ATTEINTS	% d'exécution
Objectif spécifique 1 : Les acteurs concernés dans les pays couverts par le programme utilisent l'Infrastructure qualité régionale et un cadre juridique harmonisé.			81%
Résultat 1.1.	Les Politiques qualité nationales sont harmonisées avec la Politique Qualité Régionale et mises en œuvre		81%
	Une politique nationale qualité est développée / mise à jour dans au moins 10 pays couverts par le programme.	Politiques nationales de qualité développées, mises à jour et harmonisées avec ECOQUAL dans 12 pays. Validation de PNQ élaborés dans 11 pays 1 pays a officiellement adopté sa PNQ mise à jour.	
	Les règles de passation des marchés publics sont mises à jour afin d'intégrer des exigences de qualité dans au moins 8 pays	Non applicable à la phase actuelle du programme (phase 2)	
Objectif spécifique 2 : le secteur privé a accès à des normes prioritaires stratégiques et harmonisées facilitant les échanges commerciaux régionaux et internationaux			30%
Résultat 2.1	Le système régional de normalisation est opérationnel		24%
	La structure régionale en charge de l'harmonisation des normes est désignée ou établie par la Commission de la CEDEAO et dotée de personnel sur la base d'une approche genre responsable	L'étude de faisabilité pour sa mise en place est en cours de finalisation	
	Au moins 5 comités techniques de normalisation régionaux impliquant des femmes acteurs économiques sont établis (secteurs prioritaires) et opérationnels	5 comités techniques d'harmonisation identifiés (CTH1, CTH2, CTH3, CTH4 et CTH5) et le CTH 6 est établi avec le soutien du programme. 5 secrétariats de CTH sont entièrement équipés pour exercer leurs fonctions CTHCTHCTHCTHCTHCTHCTH	
	Au moins 5 normes harmonisées en moyenne vendues par pays	La note conceptuelle de la base de données régionale sur les normes est disponible. Un expert recruté pour développer un catalogue de normes.	
Résultat 2.2	Des normes régionales sont adoptées pour les produits prioritaires régionaux.		61%

OUTPUTS	INDICATEURS INITIAUX	INDICATEURS ATTEINTS	% d'exécution
Résultat 2.3	Au moins 50 normes régionales adoptées	41 normes régionales élaborées et discutées par des comités techniques. 12 normes régionales (concernant les produits alimentaires et les produits électrotechniques) recommandées par le CTM	
	Les compétences des centres de documentation des organismes nationaux de normalisation sont renforcées.		6%
	Les centres de documentation nationaux exploitent et mettent à jour la base de données régionale sur les normes	Une note de concept pour la base de données régionale est disponible. Un catalogue de normes régionales en cours de préparation.	
	Au moins 30 personnes par pays sont informées & sensibilisées sur les normes harmonisées	Non applicable à la phase actuelle du programme (phase 2)	
Objectif spécifique 3 : Secteurs privé et public ont accès à un réseau de prestataires de services d'évaluation de la conformité accrédités et concurrentiels dans la région			19%
Résultat 3.1	Le système régional d'accréditation est mis en place et renforcé afin de satisfaire les besoins d'accréditation des prestataires de services d'évaluation de la conformité dans la région		20%
	Le secrétariat du système régional d'accréditation est opérationnel et a adopté une politique tenant compte du genre de gestion des ressources humaines	L'étude de faisabilité pour sa mise en place est en cours de finalisation	
	Les besoins de la région sont couverts à 100% (en termes géographique et de langue)	Les besoins de la région sont identifiés	
	Au moins 1 OA du Système Régional d'Accréditation (de l'Afrique de l'Ouest) est reconnue en tant que membre affilié par l'ILAC	Le Programme et le calendrier des formations des comités d'accréditation sont en cours de préparation	
	Les demandes d'au moins 10 OEC sont évaluées par les comités d'accréditation des organismes d'accréditation de la région	Données recueillies sur les 140 laboratoires qui ont postulé. 40 laboratoires ont été sélectionnés pour être appuyés par le PSQAO	
Résultat 3.2	Un réseau de prestataires de services d'évaluation de la conformité accrédités est mis en place et renforcé afin de fournir une gamme complète de services nécessaires à la région.		19%
	Au moins 20 OEC déjà accrédités gardent leur accréditation ou ont étendu leur domaine d'accréditation	30 OEC appuyés pour accréditation dans le cadre du Programme. La méthodologie et les outils développés pour appuyer les OEC vers l'accréditation sont disponibles	
	Un minimum de 100 techniciens de laboratoires est formé dans la région, dont 50 femmes	17 experts formés sur la norme ISO 17065. 17 experts formés sur la norme ISO 17020.	

OUTPUTS	INDICATEURS INITIAUX	INDICATEURS ATTEINTS	% d'exécution
	Une moyenne de 2 laboratoires (pas encore accrédités) dans chaque pays a participé à des comparaisons inter-laboratoires	Les domaines pour les tests inter-comparaison de laboratoires sont identifiés.	
	Au moins 1 réseau d'essais d'aptitude est opérationnel au niveau national ou régional et dessert la région	Les termes de référence pour les tests d'inter-comparaison régionaux des laboratoires sont disponibles.	
Résultat 3.3	Un schéma régional de certification produits, doté d'une " Marque CEDEAO de certification produits », est élaboré, diffusé et utilisé.		20%
	Un schéma régional de certification de produit est adopté par la CEDEAO	L'étude de faisabilité pour sa mise en place est en cours de finalisation Un plan visant à renforcer tous les organismes nationaux de certification (16) est disponible.	
	La marque de certification de produit de la CEDEAO est créée et protégée à l'OAPI		
	Au moins 4 organismes nationaux de certification de produits sont en mesure de délivrer la marque de certification de produit de la CEDEAO	7 organismes de certification seront appuyés pour l'accréditation selon 7 champs identifiés comme importants pour la région.	
Résultat 3.4	Le système régional de métrologie et d'étalonnage (SRM) est établi et opérationnel pour la fourniture de services d'étalonnage aux laboratoires et entreprises avec une traçabilité au Système international de mesure (SI)		15%
	Le secrétariat du système régional de métrologie est opérationnel et a adopté une gestion des ressources humaines équilibrée	L'étude de faisabilité pour sa mise en place est en cours de finalisation	
	Les besoins prioritaires de la région sont couverts pour la masse, la température, la pression et le volume.	Les besoins prioritaires de la région sont identifiés.	
	Au moins un laboratoire de métrologie supplémentaire est accrédité pour chacune des dimensions suivantes: masse, volume et température	7 structures d'étalonnage seront appuyées pour accréditation selon 10 champs pour servir la région.	
	Au moins 40 métrologues formés pour des dimensions clés dans la région, sélectionnées sur une base équilibrée	Un expert recruté pour préparer le programme de formation dans ce domaine.	
Objectif spécifique 4 : Une culture qualité est implantée dans la région			41%
Résultat 4.2	Formation des formateurs sur des thèmes structurés relatifs à la qualité, principalement en coordination avec les associations des secteurs industriel et commercial – Formateurs capables de former des consultants, auditeurs et dirigeants pour les systèmes de gestion d'entreprise.		37%

OUTPUTS	INDICATEURS INITIAUX	INDICATEURS ATTEINTS	% d'exécution
Résultat 4.3	En moyenne 20 formateurs (hommes et femmes) par pays ont été formés et qualifiés dans certains domaines de la qualité (ISO 22000, ISO 14000, ISO 9001) parmi les candidats issus des secteurs privé, public et de l'éducation	Environ 225 experts formés dans la région à la norme ISO 22000	
	Les acteurs régionaux et nationaux concernés dans le domaine de la qualité sont informés et sensibilisés sur les principes de la qualité ainsi que sur les services offerts aux entreprises à travers l'infrastructure qualité ; ils ont accès aux connaissances requises et sont motivés pour la mise en œuvre et l'amélioration des objectifs qualité.		44%
	Textes neutres par rapport au genre (dépliants sur les normes, guides, brochures, etc.) liées à la normalisation et à la qualité sont disponibles dans les ONN et les Chambres de Commerce et d'Industrie (CCI) et sont médiatisés et distribués, y compris une brochure sur l'impact genre du développement des normes		
	Au moins 75 chefs d'entreprise, dont 25 femmes, sensibilisées à la mise en œuvre des principales normes (ISO 9001, ISO 14001-environnement, ISO 22000-sécurité sanitaire des aliments, GLOBALGAP, ISO 50001-gestion de l'énergie, etc.)		
	16 Journées nationales de la qualité organisées, avec une attention particulière à toucher les femmes en tant que public-cible	7 activités de promotion de la qualité organisées dans les pays.	
	Le Prix régional de la CEDEAO est organisé au moins une fois et décerne une distinction spéciale à l'entreprise candidate ayant le plus grand nombre de personnel féminin	Un des critères requis pour le Prix Qualité CEDEAO «Gestion des ressources» considère la dimension genre.	
	La participation des entreprises de tous les pays au Prix qualité de la CEDEAO;	Adoption de 13 critères harmonisés pour le Prix Qualité régional. 18 gestionnaires de secrétariat, 20 auditeurs et les superviseurs de Prix qualité nationaux/régional sensibilisés et formés au niveau régional. Le Guide pour l'organisation des Prix nationaux qualité est disponible dans chaque pays. Le Guide pour la gestion des secrétariats des Prix est disponible dans chaque pays.	

OUTPUTS	INDICATEURS INITIAUX	INDICATEURS ATTEINTS	% d'exécution
Résultat 4.4.	Un système d'information régionale bilingue sur internet, organisé et cohérent, sur les services fournis par l'infrastructure qualité, est mis en place et utilisé.		20%
	La base de données régionale sur la qualité est opérationnelle à jour, facile d'utilisation et utile	La note de concept pour cette base de données régionale de la CEDEAO est disponible.	
Visibilité du Programme			25%
	Un plan de communication prenant en compte le public féminin est adopté et mis en œuvre, conformément aux critères de communication et de visibilité des partenaires (CEDEAO, Union européenne et ONUDI)	La stratégie de communication du Programme est mise à jour et finalisée avec l'accord de la CEDEAO et l'UE.	
	Au moins 2 articles publiés par pays et par an;	Tous les événements majeurs sont couverts par les médias dans chaque pays	
	Au moins 2 reportages télévisés diffusés par pays et par an;		
	Au moins trois lettre d'information diffusées sur le programme par an;	Les troisième et quatrième bulletins sont publiés et partagés avec toutes les contreparties et les pays	
	Un site sur le programme est opérationnel	Le modèle de site Web du Programme est actuellement en cours de développement et a été validé avec l'UE et la CEDEAO	
Taux d'exécution global du programme			36%

II. Partenariat et monitoring du programme

A. Partenariat et Synergies

Au cours de sa mission au Ghana en Décembre 2015, le CTP a rencontré l'équipe du programme national TRAQUE, (programme financé par l'UE et visant à soutenir le pays dans le domaine de la qualité et le commerce des aspects liés). Certains domaines de coopération ont été identifiés: le PSQAO travaille avec le TRAQUE pour le développement de la PNQ du Ghana afin d'assurer sa cohérence avec ECOQUAL. TRAQUE sera également impliqué dans la mise en place du système régional d'accréditation car ce projet appuie le Ghana pour la mise en place de l'organisme ghanéen d'accréditation.

Le PTB (Physikalisch-Technische Bundesanstalt) - l'Institut de métrologie allemand - a un programme régional en métrologie en Afrique de l'Ouest et certaines synergies et les possibilités de coopération ont été identifiées. Par conséquent, le PSQAO coopère actuellement avec PTB pour la mise en œuvre des activités liées aux instituts nationaux de métrologie et aux laboratoires d'étalonnage. A cet effet, une réunion de coordination s'est tenue les 3-4 Février 2016 Lomé. De même, le Programme OTC ACP-UE collabore également avec le PSQAO pour les formations liées à la métrologie. Les deux programmes préparent actuellement une formation régionale pour les laboratoires techniciens qui se tiendra les 17 et 18 Octobre ici 2016.

Le programme PSQAO et celui de GIZ dans la région de la CEDEAO ont décidé d'étudier les synergies possibles dans la mise en œuvre de l'infrastructure régionale qualité, notamment dans le domaine du management de la qualité et des formations liées. Les deux programmes ont décidé d'avoir une stratégie commune pour le développement et la mise en œuvre de programme de formations certifiantes dans la région. Une étude de faisabilité sera menée par GIZ. Au cours de l'atelier de formation en inspection pharmaceutique, le PSQAO a saisi l'occasion pour discuter avec l'Organisation Ouest Africaine de la Santé afin de partager leur expérience dans la région. Le PSQAO devra organiser une rencontre avec l'OOAS pour identifier les actions communes possibles qui peuvent être menées dans le domaine. Le PSQAO tient des réunions régulières avec le projet NQIP au Nigeria dans le cadre de la mise en œuvre des deux projets. Le PSQAO participe aux principales activités du projet NQIP et vice-versa. De plus, à travers leurs réunions régulières les deux projets renforcent leur coopération et affinent leurs stratégies de mise en œuvre. NQIP agit également en tant que point de Coordination Nationale pour le Nigeria.

B. Suivi-évaluation des projets

1. Suivi Externe (Mission ROM)

La mission de suivi de l'EU (ROM) a eu lieu du 30 août 2015 au 8 septembre 2015. Elle a été menée par M. Gijsbert VAN MANEN avec l'assistance de Mme. Aline AFONSO. Conformément à leur mission, l'équipe d'évaluation a rencontré différents cadres des institutions suivantes : les Délégations de l'UE à Abuja (Nigeria) et Ouagadougou (Burkina Faso), CEDEAO, CTCR/ONUDI, GBM, IFC/GBM à Abuja (Nigeria) et Dakar (Sénégal), le Service fédéral de l'administration fiscale (FIRS) du Nigeria (Lagos), la Fédération des Chambres de Commerce et d'Industries de l'Afrique de l'Ouest (FEWACCI).

Le rapport d'évaluation a principalement souligné la nécessité de réviser le cadre logique compte tenu de la situation actuelle de la région et des ressources du Programme. Il a révélé la nécessité de renforcer l'équipe de coordination régionale afin de permettre une mise en œuvre convenable du Programme dans les délais impartis, compte tenu du volume considérable de résultats à atteindre et des défis à surmonter. Le retard dans l'exécution du Programme imputable aux délais de recrutement du personnel du PSQAO a également été souligné dans le rapport transmis à l'ONUDI.

Le PSQAO a fait quelques commentaires afin de souligner les changements nécessaires. Par exemple, l'évaluateur devrait considérer le fait qu'il n'y a aucun Organisme d'accréditation opérationnel dans la région, que le projet ne vise pas à fournir d'équipement lourd aux laboratoires. De plus, pour cette phase, les Comités nationaux de suivi, remplaçant les Comités nationaux de pilotage, sont établis. Il n'y a qu'un seul Comité de pilotage qui prend les décisions importantes concernant la mise en œuvre du Programme.

Enfin, le rapport d'évaluation de l'UE a insisté sur la nécessité de renforcer le personnel du Programme et a attiré l'attention de l'ONUDI sur le rôle clé de la CEDEAO et du secteur privé pour assurer la pérennité des actions menées par le Programme.

2. Suivi Interne

Comme signalé dans le nouvel organigramme, un poste d'expert en suivi a été proposé afin de soutenir la CTCR dans le suivi des activités du Programme. Pour cette raison, une solution temporaire a été trouvée. Un expert junior, Dr. Christian KAFANDO, a été recruté en octobre 2010 pour appuyer le suivi du Programme jusqu'en décembre 2015. M. KAFANDO a travaillé au Siège de l'ONUDI (Vienne) comme assistant technique pour le développement et la mise en œuvre de projets. Son contrat a été renouvelé depuis le 18 janvier 2016. 5 outils de suivi du Programme ont été développés.

III. La dimension genre

Le PSQAO a identifié plusieurs activités visant à améliorer les conditions des femmes et leur participation au processus de développement de la région. Il s'agit principalement des activités ci-dessous:

- Des séminaires de sensibilisation sur les règlements, les normes techniques et la qualité au profit des associations de femmes.
- La mise en place de comités régionaux de normalisation technique impliquant des femmes
- La promotion pour l'application des normes (formation, campagne de sensibilisation, etc.) avec une attention particulière pour les femmes entrepreneurs
- Formation des techniciens de laboratoire, les enseignants, les formateurs, les gestionnaires des sociétés, sélectionnés en tenant compte de la dimension genre.
- La publication d'une brochure sur l'impact genre du développement des normes.
- L'organisation des Prix Qualité de la CEDEAO pour la reconnaissance des entreprises très performantes, y compris les entreprises dirigées par les femmes.

A ce stade de la mise en œuvre du programme certaines réalisations peuvent être résumées ci-dessous:

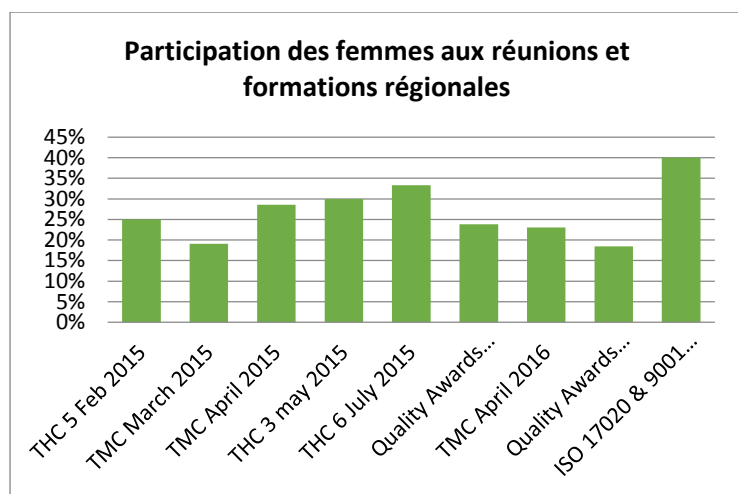
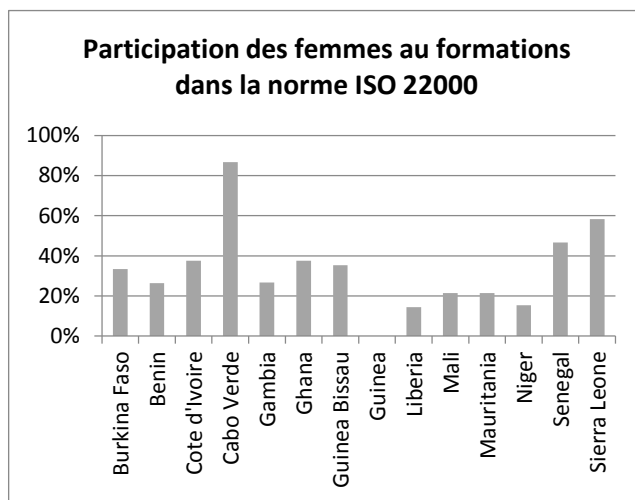
- 363 journalistes formés dans le domaine de la qualité, parmi lesquels 90 sont des femmes (24%)
- 212 stagiaires sur ISO 22000, notamment 69 femmes (33%)
- La participation des femmes aux réunions régionales ECOSHAM est de 27% en moyenne.
- 42% des participants aux ateliers relatifs aux Prix CEDEAO et nationaux de la qualité sont des femmes.
- Sur 15 participants aux formations dans les domaines ISO 17020 et ISO 9001, 6 sont des femmes

Validation des critères Prix CEDEAO qualité: un des critères nécessaires pour le Prix Qualité CEDEAO «Gestion des ressources» intègre la dimension genre.

Dans le cadre des progrès réalisés en ce qui concerne la participation des acteurs féminins dans les activités du programme, certains pays ont atteint de bons résultats. Par exemple, au Cap-Vert, au moins 70% des participants aux formations de journaliste et au système de management des denrées alimentaires sont des femmes. Dans le cadre de cette dernière formation, au moins 47% des participants sont également des femmes au Sénégal et en Sierra Leone. Au niveau régional, si les femmes sont régulièrement impliquées, leur participation se situe entre 18 et 40%, ce qui suggère que certaines améliorations peuvent être faites en ce qui

concerne les formations et les réunions à venir. Ces chiffres sont mis en évidence dans les graphiques ci-dessous.

Graphiques 2: Dimension Genre



IV Rapport Financier

Le budget global de l'action est de 6 548 049 EUR.

Le 23 septembre 2014, l'ONUDI a reçu un premier préfinancement de 2.314.391 EUR correspondant à 90 % du budget pour la première année. La deuxième tranche de financement, d'un montant total de 2.131.736 EUR a été reçue fin mars 2016, portant ainsi le versement total reçu à 4.446.127 EUR, ce qui correspond à 68% du budget global de l'action.

Au 31 Août 2016, le montant total des dépenses est de 2.921.859,50 EUR net, équivalent à 3.126.389,67 EUR incluant les coûts indirects. Cela représente 70% du total reçu (première et deuxième tranche) et 48% du budget total de l'action.

A titre de comparaison, rapporté au budget global du projet, ces taux d'exécution étaient respectivement :

- 4 % et 10 %, à fin mars 2015
- 18 % et 52 % à fin août 2015
- 35% en fin de Mars 2016

Cela induit que la mise en œuvre a augmenté de 30% au cours des 12 derniers mois, démontrant ainsi d'énormes progrès. Cependant, dépenser l'ensemble du budget à la fin de cette phase reste un défi.

Le tableau 4 ci-dessous présente la répartition des dépenses par objectif spécifique

Tableau 4: Vue d'ensemble sur la répartition des dépenses

Outputs	Budget Total du Projet	Total des dépenses jusqu'au 31.08.2016	Taux de mise en œuvre/ Budget Total	Solde
OS.1 IQ régionale et cadre légal	€ 736,092.00	€ 647,743.50	88%	€ 88,348.50
OS.2 Accès du secteur privé aux normes	€ 994,400.00	€ 329,264.82	33%	€ 665,135.18
OS.3 Accès du secteur privé aux services EC	€ 1,416,674.00	€ 385,175.04	27%	€ 1,031,498.96
OS.4 Culture qualité dans le secteur privé	€ 716,807.00	€ 380,390.01	53%	€ 336,416.99
Visibilité du Programme	€ 154,800.00	€ 93,365.98	60%	€ 61,434.02
Supervision et coordination	€ 1,779,554.00	€ 947,643.01	53%	€ 831,910.99

Suivi, rapports et évaluation	€ 321,345.00	€ 138,277.14	43%	€ 183,067.86
Total coûts directs	€ 6, 119,672.00	€ 2, 921,859.50	48%	€ 3, 197,812.50
Coûts indirects	€ 428,377.04	€ 204,530.17		
Total	€ 6, 548,049.04	€ 3, 126,389.67	48%	€ 3, 421,659.38

Graphique 3: Taux d'exécution par objectif spécifique

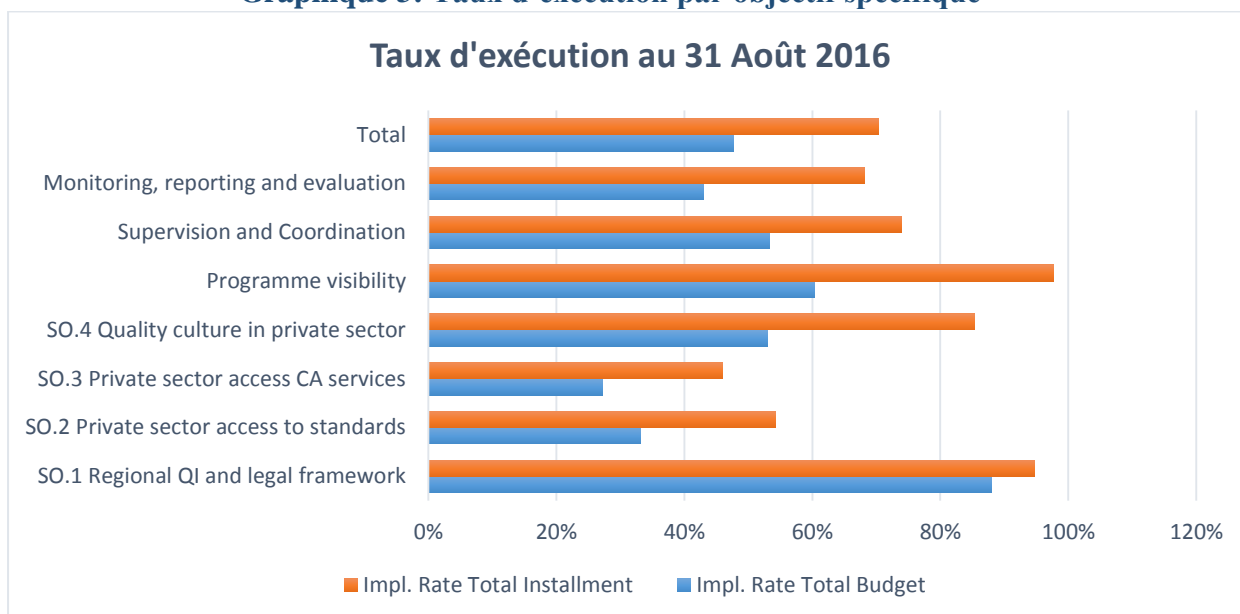


Tableau 5: Présentation détaillée des dépenses par résultat

WEST AFRICA QUALITY SYSTEM - 31.08.2016			
Objectifs spécifiques et activités	Total des dépenses(c+d)	Paiements (d)	Obligations (c)
OS.1 IQ régionale et cadre légal	647,743.50 €	447,369.56 €	205,305.71 €
1.1 Les Politiques Qualité Nationales sont harmonisées avec la Politique Qualité Régionale et mises en œuvre	647,743.50 €	447,369.56 €	205,305.71 €
OS.2 Accès du secteur privé aux normes	329,264.82 €	301,744.12 €	27,520.70 €
2.1 Le système régional de normalisation est opérationnel et en mesure de publier des normes	44,837.98 €	45,972.19 €	- 1,134.21 €
2.2 Des normes régionales sont adoptées pour les produits prioritaires régionaux.	282,138.56 €	253,483.65 €	28,654.91 €
2.3 Les compétences des centres de documentation des organismes nationaux de normalisation sont renforcées.	2,288.28 €	2,288.28 €	- €
OS.3 Accès du secteur privé aux services EC	385,175.04 €	169,459.08 €	215,715.96 €
3.1 Le système régional d'accréditation est mis en place et renforcé afin de satisfaire les besoins d'accréditation des prestataires de services d'évaluation de la conformité dans la région	50,655.20 €	46,104.67 €	4,550.53 €
3.2 Un réseau de prestataires de services d'évaluation de la conformité accrédités est mis en place et renforcé afin de fournir une gamme complète de services nécessaires à la région.	319,333.66 €	113,030.23 €	206,303.43 €
3.4 Le système régional de métrologie/étalonnage (SMR) est mis en place et opérationnel	15,186.18 €	10,324.18 €	4,862.00 €
OS.4 Culture qualité dans le secteur privé	380,390.01 €	301,811.89 €	78,578.12 €
4.2 Formation des formateurs sur des thèmes structurés relatifs à la qualité, principalement en coordination avec les associations des secteurs industriel et commercial	37,072.08 €	21,244.53 €	15,827.55 €
4.3 Les acteurs régionaux et nationaux concernés dans le domaine de la qualité sont informés et sensibilisés aux principes qualité ainsi que sur les services offerts aux entreprises à travers l'infrastructure qualité	290,199.12 €	255,425.70 €	34,773.42 €
4.4 Un système d'information régionale bilingue sur internet, organisé et cohérent, sur les services fournis par l'infrastructure qualité, est mis en place et utilisé.	53,118.81 €	25,141.66 €	27,977.15 €
Visibilité du Programme	93,365.98 €	68,594.45 €	24,771.53 €
Visibilité du Programme	93,365.98 €	68,594.45 €	24,771.53 €
Supervision et coordination	947,643.01 €	778,757.16 €	163,954.08 €
Mise en place des cellules techniques de coordination régionale et nationales	912,544.71 €	763,165.94 €	149,378.77 €
Fonctionnement des Cellules techniques de coordination (CTC)	35,098.30 €	15,591.22 €	14,575.31 €
Suivi, rapports et évaluation	138,277.14 €	133,328.54 €	4,948.60 €
Suivi, rapports et évaluation	138,277.14 €	133,328.54 €	4,948.60 €
Grand Total	2, 921,859.50 €	2, 201,064.80 €	720,794.70 €

V. Challenges et mesures d'atténuation

A. Un espace suffisant pour la CTCR du Programme

Le Programme est de nouveau hébergé dans les locaux de la CEDEAO, dans des bureaux qui avait été attribués à la CTCR lors de la phase précédente. Il s'agit de trois bureaux locaux. L'action du Commissaire et ses collègues à la fin du mois de mai 2015 a permis à la CTCR de disposer de l'ensemble des bureaux qui avaient été alloués au programme, qui a été alloué au programme, mais en Octobre 2015, l'un des bureaux de PSQAO a été pris (par force) par un autre Département. Tenant compte de ces éléments, la dernière réunion du comité de pilotage a chargé l'unité de gestion du Programme de prendre des mesures en vue de trouver de nouveaux locaux pour le programme. Le programme a actuellement identifié deux lieux possibles pour installer de nouveaux bureaux tenant compte de ses besoins actuels et futurs.

B. Instabilité du personnel permanent du Programme

Plusieurs membres de l'équipe ont quitté le programme: l'Expert junior en assistance administrative et de gestion de projet, l'assistant de projet, l'expert en communication et l'expert technique en matière de normalisation et de promotion de la qualité. Ceci a affecté la performance du programme. Pour ces raisons, des nouveaux recrutements ont été effectués et l'organigramme de la CTCR a été revue et adaptée afin d'assurer une certaine efficience dans la mise en œuvre du Programme. Le nouvel organigramme adopté est annexé au rapport.

C. Renforcement des capacités des CTN

L'organisation des activités nationales a révélé la nécessité de former les CTN sur les procédures financières et administratives de l'ONUDI. Un atelier sera donc organisé durant la prochaine réunion du comité de pilotage élargi prévue pour Octobre 2016.

D. Sécurité de l'équipe Programme

Certains problèmes de sécurité ont été relevés par certains experts de l'ONU en mission ou travaillant au Nigeria.

Par conséquent, le Programme a initié des actions pour l'achat d'un véhicule. Ce véhicule ne sera pas seulement utile pour le transport et la sécurité de l'équipe de projet, mais sera également utilisé pour tous les experts invités par le Programme à la CTCR à Abuja, au Nigeria.

Le véhicule est identifié et le processus d'achat a commencé. Cet achat sera fait suivant les règles de passation des marchés de l'ONUDI et en coordination avec le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS).

Conclusion

Au cours de cette deuxième année, le programme a enregistré une nette augmentation de sa mise en œuvre. En effet, à la fin de la première année, le taux d'exécution financière était de 18% du budget total alors qu'à la fin de cette deuxième année, ce même taux a atteint 48%. Cela montre que le Programme est actuellement en train de rattraper le retard enregistré au début avec une progression nette de 30% en un an de l'exécution.

Cependant, le PSQAO est également passé par différents défis, allant de l'absence ou de l'instabilité du personnel à des retards, en raison de la disponibilité de la deuxième tranche liée à la modification de l'accord de contribution, ce qui a eu pour effet de ralentir l'exécution.

Le comité de pilotage du programme a soulevé une question relative à l'utilisation totale du budget à la fin de la phase 1 et a demandé à l'ONUDI de proposer des mesures d'accélération. Suite à cette demande, l'ONUDI a pris des mesures pour augmenter le taux d'exécution financière et utiliser le plus efficacement possible le maximum du budget alloué au cours de la phase actuelle.

En effet, de nombreuses activités ont commencé dans divers domaines techniques importants, tels que la mise à jour et le développement des politiques nationales qualité, la sélection des OEC et l'étude sur la mise en place des structures de l'infrastructure qualité régionale et l'instauration du Prix qualité régional. Ces mesures d'amélioration seront consolidées dans les prochains mois afin de veiller à ce que le taux d'exécution soit accueilli avec satisfaction par les parties prenantes et les contreparties à la fin du programme.